

Travailler sereinement en collectif

PUBLIC CIBLE

Agriculteur.rice.s installé.e.s ou en projet d'installation à plusieurs.

OBJECTIFS

Etre capable de définir un projet commun à partir des motivations individuelles.
Savoir identifier la place et le rôle de chacun.
S'approprier la mise en place des outils pour gérer le travail en commun.
Acquérir les bases d'outils facilitant la vie du groupe.
Echanges et analyses de pratique : les mises en situation sont basées sur des situations issues des participants.

ENJEUX

La question de l'association en agriculture cristallise de nombreuses attentes : gain de temps libre, baisse de la pénibilité, efficience économique des fermes, lien social au travail...
De nombreuses personnes, installées ou non, imaginent des projets collectifs pour répondre à ces attentes et ainsi dépasser les freins et les menaces qui pèsent sur leur exploitation ou leur installation. Cependant, l'association en agriculture, qu'elle que soit sa forme, peut comporter des écueils et soulève de nombreuses questions quant au fonctionnement à plusieurs.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

JOUR 1 - Les bases pour un bon fonctionnement à plusieurs.
Connaissance des participants, expression des attentes.
Identifier les fondements d'un bon fonctionnement collectif.
Clarifier son engagement dans le collectif et les valeurs partagées.

JOUR 2 - Se donner des règles
Définir la place et le rôle de chacun.
S'approprier la notion de leadership.
Se définir des règles de fonctionnement dans le futur : élaborer un règlement intérieur.

JOUR 3 - Co-construire un projet commun
Partager ses réflexions sur le règlement intérieur et les orientations des différents collectifs.
Mieux se connaître soi et comprendre l'autre.
Appréhender des outils facilitant la vie du groupe.
Les prochaines étapes de constitution du collectif : établir un plan d'action pour la suite.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance de séquence d'apport théorique et d'exercices.
Apport d'outils, de méthodes et de contenus adaptés et variés.

MOYENS MATÉRIELS

Salle, paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation orale et écrite de la formation, questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et fin de formation.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 3 jour(s)

DATE LIMITE : 06/11/2023

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Participation de 21€ à 60€ /jour selon éligibilité à un financement ou non. Vivéa pour les personnes installées ; Aide Individuelle à la Formation (AIF) auprès de Pôle Emploi pour les porteurs de projet ; dispositif Ocapiat pour les salariés agricoles.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Pauline Hardy
p.hardy@agriculturepaysanne22.fr
ADEAR Côtes d'Armor
Agriculture paysanne 22
93 boulevard Edouard Prigent

22000
Saint-Brieuc
Tel. 02.96.78.95.41
Fax. 02.96.94.16.28

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de contacter notre référent afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : Taux d'acquisition des compétences : 99.41%. Taux de satisfaction : 100%

NOTE : Chacun apporte son pique-nique

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne 22

N° organisme de formation : 53220533422

N° SIRET : 409 856 879 00013

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
15/01/2024	A définir 22000 Côtes-d'Armor	Josette Vivier, Formatrice à l'accompagnement de collectifs. Pauline Hardy, animatrice Agriculture Paysanne.
20/11/2023	Agriculture Paysanne 22 - 93 Bd Edouard Prigent 22000 Saint-Brieuc 22000 Côtes-d'Armor	Josette Vivier, Formatrice à l'accompagnement de collectifs. Pauline Hardy, animatrice Agriculture Paysanne.
04/12/2023	Agriculture Paysanne 22 - 93 Bd Edouard Prigent 22000 Côtes-d'Armor	Josette Vivier, Formatrice à l'accompagnement de collectifs. Pauline Hardy, animatrice Agriculture Paysanne.

THÈMES

Autres

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))